



Samedi 11 juillet 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de François Astorg, Maire d'Annecy

### **Un vote retardé lors du conseil municipal du 10 juillet**

Le conseil municipal était réuni ce vendredi 10 juillet consacré à la désignation des délégués supplémentaires appelés à participer, comme grands électeurs, aux prochaines élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Le vote sur les trois listes de délégués présentées par chacune des listes représentées au conseil municipal a été perturbé et retardé car le fichier de la liste Réveillons Annecy transmis par e-mail au service de la ville était un fichier de travail envoyé par erreur. Ce fichier a dû faire l'objet de plusieurs corrections successives durant la séance.

Regrettant vivement cet incident technique, j'ai donc présenté mes excuses aux membres du conseil municipal et au service concerné. Je comprends le besoin pour l'opposition de grossir cet incident technique pour en faire un sujet politique qui n'a aucun impact sur la population mais j'ai remercié tous les élus qui ont bien voulu faire preuve d'indulgence.

---

#### **Mairie d'Annecy**

Direction Communication - Contact presse

**Tél.** 04 50 33 88 21

**Mel** [communication@annecy.fr](mailto:communication@annecy.fr)

<http://www.annecy.fr/> [www.facebook.com/VilleAnnecy/](http://www.facebook.com/VilleAnnecy/) [www.instagram.com/villeannecy/](http://www.instagram.com/villeannecy/)

